## DÉPARTEMENT du PAS-DE-CALAIS

## ARRONDISSEMENT d'ARRAS

### Mairie D'AVESNES-LE-COMTE

1, rue Neuve BP 7 62810 AVESNES-LE-COMTE

Tel: 03 21 60 67 00

contact@mairie-avesneslecomte.fr

#### CANTON d'AVESNES-LE-COMTE



### ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

Le Maire d'Avesnes-le-Comte;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la délibération en date du 16 avril 2021 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique en date du 24 mars 2021;

### **ARRETE**

Le tableau annuel d'avancement de grade d'adjoint technique principal ARTICLE 1 de 1ère classe au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Nom / Prénom	Grade actuel	<u>Date d'effet de la</u> <u>nomination possible</u>
PAUCHET Didier	Adjoint technique territorial principal de 2éme classe	01/04/2024
DETEUF David	Adjoint technique territorial principal de 2éme classe	01/04/2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *			
Total	Hommes	Femmes	
4	2	2	

<sup>\*</sup> ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus			
Total	Hommes	Femmes	
4	2	0	

# ARRÊTE

- ARTICLE 2 Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Pasde-Calais qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.
- ARTICLE 3 Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Avesnes-le-Comte, le 22 décembre 2023

Le Maire,

Sébastien BERTOUT